Le Soussigné chargé d'affaires et Consul Général de France au Bresil a l'honneur d'annoncer a Son Excellence Monsieur le Vicomte d'Inhambupe Ministre des affaires Etrangères qu'il a plu a Sa Majesté Très Chretienne de ratifier le traité conclu a Rio de Janeiro le 8 janvier dernier.

Cette decision importante est une nouvelle preuve de bienveillance envers Sa Majesté Imperiale, car jugeant qu'une transaction formelle entre la France et le Bresil pourroit contribuer a donner a celui ci de la consistance et une sorte de force morale, S. M. T. C. n'a pas voulu s'arrêter comme le Gouvernement Britannique a quelques objections dont certains articles etoient susceptibles, elle a été bien aise de donner sa sanction au traité.

Mr. le Baron de Chabrol fils de S. Ex. le Ministre de la Marine et des Colonies, est arrivé et se trouve porteur de la ratification de S. M. T. C.

Le Soussigné prie Son Excellence de vouloir bien

prendre les ordres de Son Auguste Souverain, pour quon procède dans les formes ordinaires a léchange des ratifications, et de lui faire savoir quel jour elle pourra avoir lieu.

Le Soussigné renouvelle par cette occasion a Son Excellence lassurance de sa haute Consideration

Rio de Janeiro a 1.er de juin 1826

Le Comte de Gestas